

Nuit : organisation du temps de travail Le grand n'importe quoi de PSA !

Non contente d'allonger de 40 minutes la majorité de nos nuits à l'usine, la direction avait annoncé en début de semaine des H+ le dimanche 23 avril de nuit, en mode « volontariat obligatoire » ... pour finalement les annuler le vendredi à 17h !

Bonne nouvelle, le dimanche à la maison c'est quand-même mieux !

Mais ce sont encore une fois les salariés qui ont fait les frais de la politique de la direction (certains ont été obligés d'annuler ce qu'ils avaient prévu pour venir travailler).

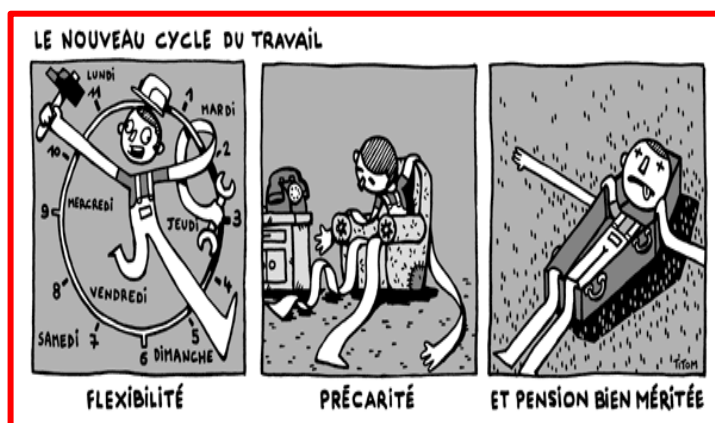
Même nos week-ends ne nous appartiennent plus et cela démontre bien le peu de considération que PSA a envers les salariés. Ils nous veulent corvéables et à leur disposition. Pour preuve, ils nous annoncent encore 40 minutes de plus 4 nuits par semaine en mai !

Et si nous aussi, la prochaine fois, nous changions d'avis à la dernière minute ?

Les conséquences :

- Pour les intérimaires :** des salaires de misère à la fin du mois.
- Pour les embauchés :** des H- qui se cumulent, donc des futurs allongements d'horaires voire même des dimanches.

Notre vie de famille va en pâtir, notre santé aussi !



Rappel : le travail du dimanche ne peut-être qu'en volontariat !

Pour la CGT : suite aux problèmes d'approvisionnement, il serait préférable de réduire les volumes de production afin de mieux travailler et faire du bon direct plutôt que d'accumuler des milliers de véhicules à retoucher, et de la modulation à outrance !

Logistique : Un avenir plus qu'incertain !

Après le transfert d'EVN chez GAS, la Direction continue le démantèlement de la logistique.

- Les postes de recadencement sont enlignés et/ou sous-traités les uns après les autres.
- D'autres sont en passe d'être automatisés avec les conséquences que l'on connaît sur l'emploi.

De plus l'annonce du projet « SOCHAUX 2022 » n'augure rien de bon pour l'avenir. A travers ces remaniements, il apparaît clairement que PSA veut à terme se débarrasser de cette activité afin une fois de plus de sous payer les prestations et de rogner nos acquis (13^{ème} mois, jour d'ancienneté, les 3 jours de carences en cas de maladie et elle élimine la possibilité de reclassement des salariés du montage usés par les conditions de travail etc...) Pour la CGT, la logistique fait partie intégrante de l'entreprise et comme tous les secteurs d'activité, il est intolérable de la brader.

La modernisation et les bénéfices doivent servir à améliorer les conditions de travail et non à supprimer des emplois. Malgré toutes nos interventions sur le sujet la Direction fait la sourde oreille, est-ce pour ne pas risquer une réaction de la part des salariés ?

Quoiqu'il en soit, il ne faudra pas attendre que le couperet tombe pour réagir.

Réception marchandise : le grand foutoir !!!

Ces derniers temps le système 2 enchaine les jours de chômage, malgré cela les fournisseurs continuent de nous livrer chaque jour, ce qui entraine un surplus de conteneurs que l'on n'arrive plus à stocker dans les zones prévues à cet effet. Pour pallier à ce problème, nous sommes obligés de caser ceux-ci un peu partout dans l'usine avec les dangers potentiels que cela engendre : manque de visibilité, circulation difficile, risques en cas de chutes pour les salariés travaillant non loin du secteur, et le stress généré pour les caristes.

Le comble est que dernièrement alors que du chômage avait été annoncé, nous recevions non seulement les livraisons prévues, mais aussi des camions supplémentaires : **cherchez l'erreur !**

Lorsque nous intervenons sur le sujet, la direction nous répond que l'on ne peut arrêter les livraisons avant un délai d'au moins 5 jours. Il est étonnant qu'une entreprise qui se veut moderne et vante son organisation du travail, n'ait pas anticipé ce genre de situation.

La Direction est moins indulgente auprès des salariés quand il leur arrive un problème imprévu. Il serait temps que celle-ci trouve des solutions pérennes afin que l'on puisse travailler dans des conditions normales.

Nous avons assez de travail pour ne pas en plus être obligés de gérer nous-mêmes ce genre de situations au jour le jour.

Intéressement : l'arnaque !

Pour rappel : Pour l'année 2015, avec un bénéfice de 1,2 milliards d'€, nous avons touché en 2016 1650 € au titre de l'intéressement. En 2016, avec un bénéfice de 2,15 milliards d'€, nous aurions dû toucher 3000 € Net !

Mais l'accord de compétitivité (NEC) signé en juillet 2016 par tous les syndicats complices (sauf la CGT), a remis en cause le calcul de l'intéressement, qui nous fait perdre 1000 €. L'accord d'intéressement signé par ces mêmes syndicats contient un nouveau critère basé sur l'absentéisme, qui impacte le montant de l'intéressement.

Exemples d'absences : le Congé seniors, congés longue durée, congés sans solde, maladie (sauf suite à AT/MP et congé maternité) ... En signant le N.E.C, tous les syndicats (sauf la CGT) ont cautionné que la prime n'est plus calculée en fonction des bénéfices mais selon des critères de rentabilité et un pourcentage de la masse salariale. Ce qui signifie que si les résultats 2017 sont identiques à 2016, **la prime d'intéressement perçue en 2018 va s'effondrer !** PSA annonce un record historique de 2,15 milliards de bénéficiaires, soit en augmentation de + 80 % mais la prime d'intéressement, elle, n'augmente que de 20 %.

La prime est passée de 1650 € à 2001 € net (+ 350 € net) au lieu de 3000 € net minimum.

Les primes de PSA par rapport à celles d'autres constructeurs ?

Primes annuelles	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	TOTAL
BMW	5840 €	7650 €	7630 €	8140 €	8365 €	8375 €	8095 €	54 095 €
PORSCHE	1700 €	7600 €	8111 €	8200 €	8600 €	8911 €	9111 €	52 233 €
AUDI	6513 €	8251 €	8030 €	6900 €	6540 €	5420 €	3510 €	45 164 €
VOLKSWAGEN	4000 €	7500 €	7200 €	6200 €	5900 €	3950 €	N.C.	34 750 €
RENAULT	2212 €	1196 €	751 €	1567 €	1625 €	2565 €	3596 €	13 514 €
PSA	514 €	397 €	238 €	20 €	1094 €	1650 €	2000€ + ou -	5 913 €

Les bénéfices distribués l'an dernier aux 4 dirigeants du groupe : 12 millions d'€

Carlos Tavares	Jean-Christophe Quémard	Jean-Baptiste Chasseloup	Grégoire Olivier
5 245 284 €	2 307 034 €	2 301 034 €	2 131 058 €

Pour le maintien de tous les emplois en Logistique et ailleurs, pour augmenter les salaires, des embauches en CDI, la CGT appelle à un arrêt de travail chaque jour du mois de mai à partir de 04h39 !